



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 03 /DAONO/CAGII/SG/ST/CIPM - CAGII/2021 DU 15/02/2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC MATERNEL À L'ECOLE MATERNELLE DE NGALBIDJE III, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2^{ÈME}, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de Décentralisation et de Développement local au titre de l'exercice 2021

REFERENCES BUDGETAIRES

Imputation Budgétaire N° : 5527351 01 6415 36 2811

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2021, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2^{ème}, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un (01) bloc maternel à l'École Maternelle de Ngalbidjé III, dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 2^{ème}, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Avis d'Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, Ces prestations sont décrites au Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCTP) tel qu'il suit :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Élévations ;
- Couverture et charpente ;
- Menuiserie bois ;
- Menuiseries métalliques ;
- Plomberie ;
- Électricité ;
- Peinture et revêtement ;
- VRD.

3. Délais d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en **un (01) lot unique**.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt-Cinq Millions (25 000 000) Francs CFA**.

6. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics, et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Financement : Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de Décentralisation et de Développement local au titre de l'exercice 2021

REFERENCES BUDGETAIRES

Imputation Budgétaire N° : 5527351 01 6415 36 2811

8. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **Cinq Cent Mille (500 000) Francs CFA** et établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de **la Commune d'Arrondissement de Garoua 2^{ème}** dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Quarante Mille (40 000) francs CFA**, pendant les jours ouvrables, payable à la recette municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2^{ème}.

11. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont l'original et six **(06) copies** marquées comme telles, devra par venir à la **Commune d'Arrondissement de Garoua 2^{ème}** au plus tard **le 10/03/2021 à 10 heures** précises.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 03 /DAONO/CAGII/SG/ST/CIPM - CAGII/2021 DU 15/02/2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC MATERNEL À L'ÉCOLE MATERNELLE DE NGALBIDJE III, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2^{ÈME}, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, RÉGION DU NORD.

"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

12. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Cinq Cent Mille (500 000) Francs CFA** et valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous Peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de l'originale de la caution de soumission délivrée par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques

et financières aura lieu le 10/03/2021 à 11 heures au bureau de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2^{ème}.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1^{re} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Évaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues Techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires :

14.1.1 Pièces administratives

- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de l'originale de la caution de soumission
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%) ; **soit 33 oui sur 47 possibles**
- La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'ayant pas abandonné de marché au Cours de trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
- Incohérence du sous détail des prix unitaires ;

14.3. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 47 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **18 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **8 critères** ;
- Méthodologie des travaux sur **12 critères** ;
- Références et expérience de l'entreprise sur **6 critères** ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI, **soit 33 oui sur 47 possibles, seront qualifiés** pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Références prix et attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2^{ème}, Département de la Bénoué, Région du Nord.

18. Additif à l'Appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO.

19. Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants :
673 20 57 25/ 699 37 07 48.

Garoua, le 15 FEV 2021

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2^{ème}
(Autorité contractante)



Jantha
Cumarou

Ampliations :

- MINMAP/Yaoundé
- ARMP /Nord (pour publication et archivage)
- DD/MINMAP/BÉ
- Président CIPM (pour information)
- Préfet/BE
- DD/MINDDEVEL/BÉ
- DD/MINEDUB/BÉ
- SOPECAM (Pour publication)
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono